



**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET CONSEIL DES ETUDES
ET DE LA VIE ETUDIANTE REUNIS
Séance du 05/09/2024**

**DELIBERATION
n° CR_CEVE_2024_05**

relative à l'élection des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 811-5, R. 811-14 et suivants,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment le V. de son article 12,

Vu l'arrêté de composition de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers en date du 11 janvier 2024,

Vu l'appel à candidatures en date du 15 juillet 2024, ensemble la candidature de Frédéric HEUSER,

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin, en date du 5 septembre 2024,

Considérant que la section disciplinaire de l'Université Toulouse Capitole compétente à l'égard des usagers comprend :

- 4 professeurs des universités ou personnels assimilés ;
- 4 maîtres de conférences ou personnels assimilés ;
- 8 usagers

Considérant que les membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers sont élus au sein du conseil de la recherche et du conseil des études et de la vie étudiante, par et parmi les représentants élus relevant du collège auquel ils appartiennent, à l'exclusion des représentants des établissements-composantes ;

Considérant que l'élection de chacun des membres est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative au second tour ;

Considérant que M. Jamal Eddine AZZAM élu représentant du collège B le 22 juin 2023, a été nommé professeur d'université à compter du 1^{er} septembre 2024 et a de ce fait perdu la qualité au titre de laquelle il avait été élu ;

Les membres élus du conseil de la recherche et du conseil des études et de la vie étudiante appartenant au corps des usagers, après en avoir délibéré, décident :

Article 1^{er}

Est élu pour siéger à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :

Collège / sexe	Prénom, NOM
Collège B - Hommes	Frédéric HEUSER

Article 2 :

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'université Toulouse Capitole.

Chantal SOULE-DUPUY,
Présidente du CEVE, présidente du bureau de vote

